



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du Salon du livre de l'Outaouais tenue à la salle Mont-Bleu de la Maison du citoyen, située au 25, rue Laurier, le 13 juin 2018 à 19 h.

Membres présents :

Louise	Audet	Luc	Dupuis	Micheline	Manseau
Guy	Badeaux	Lise	Guillemette	Jean	Ouellette
Ginette	Boissé	Michelle	Guitard	Hugo	Paquette
Jasmine	Bouchard	Jacques	Gédéon	Lurette	Potvin
Marie	Boulet	Marc	Haentjens	Marie-Helene	Rock
Marie-Hélène	Bédard	Marie Hélène	Labory	Hugo	Thivierge
Christine	Caron	Gaëtan	Lavoie	Estelle	Desfossés
Michel	Côté	Rachel	Levasseur	Guy	Girouard
Céline	De Guise	Francine	Manseau	Suzanne	Gauthier

Personnes-ressources présentes :

Anne-Marie Trudel, directrice générale

Véronique Grondin, responsable de la programmation

1. Ouverture de l'assemblée

Hugo Paquette, président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il est 19 h 15.

2. Lecture de l'avis de convocation

Hugo Paquette, président du conseil d'administration, fait la lecture de l'avis de convocation. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais. Le quorum requis pour l'assemblée générale est atteint.

3. Nomination : présidence d'assemblée et secrétaire d'assemblée

Résolution n° 1

Il est proposé par Micheline Manseau, appuyé par Michel Côté, que Hugo Paquette agisse comme président d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

Résolution no 2

Il est proposé par Micheline Manseau, appuyé par Michel Côté, que Véronique Grondin agisse comme secrétaire d'assemblée.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Hugo Paquette fait la lecture de l'ordre du jour. Le président d'assemblée demande aux membres s'ils désirent ajouter des points à l'ordre du jour. Aucune modification n'est demandée par l'assemblée.

Résolution no 3

Il est proposé par Hugo Thivierge appuyé par Marie Boulet, que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 juin 2017

Aucune modification n'étant demandée, il est proposé que le procès-verbal de l'AGA 2017 soit adopté tel quel.

Résolution no 4

Il est proposé par Céline De Guise, appuyée par Michel Côté, que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 juin 2017 soit adopté tel quel.

Adoptée à l'unanimité

6. Questions découlant de la dernière assemblée générale annuelle

Aucune question ne découlait de la dernière assemblée.

7. Rapport de l'auditrice et adoption des états financiers 2017-2018

Le président du conseil d'administration invite l'auditrice, madame Jasmine Sasseville, à présenter son rapport, ce qu'elle fait en répondant à quelques questions.

Mme Sasseville donne des explications sur les responsabilités du cabinet et du client. Elle nous rappelle que les chiffres reliés aux droits d'entrée sont difficiles à contrôler et que le cabinet se garde une réserve comme c'est toujours le cas. Quelques observations :

- Augmentation des dépenses pour les activités de la programmation générale (plus d'animateurs). Elle souligne que la programmation est la plus-value du SLO ;
- Un montant important de l'an dernier pour frais de publicité dans La Presse + a été facturé dans l'année en cours ;
- Une situation de mauvaises créances ont fait augmenter les dépenses ;
- La masse salariale a augmenté ce qui est une bonne décision puisque les ressources humaines sont au centre de la réalisation de l'événement ;
- Économies notables au niveau de la téléphonie et de l'impression.

Résolution no 5

Il est proposé par Estelle Desfossés, appuyée par Jean Ouellette, d'adopter les états financiers 2017-2018 tels qu'ils ont été déposés.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 6

Il est proposé par Estelle Desfossés qu'une motion de félicitations soit adoptée pour souligner le bon travail de l'équipe du SLO pour le succès de la 39^e édition.

Adoptée à l'unanimité.

8. Nomination d'une auditrice ou d'un auditeur**Résolution n° 7**

Il est proposé par Guy Girouard, appuyé par Micheline Manseau, de mandater le cabinet Pierre Brochu CPA Inc., pour l'année financière 2018-2019.

Adoptée à l'unanimité

9. Rapport annuel du président du conseil d'administration

Le président du conseil d'administration, Hugo Paquette, présente son rapport, lequel est également disponible dans le rapport annuel.

Résolution n° 8

Il est proposé par Michel Côté, appuyé par Hugo Thivierge, que le rapport du président soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

10. Rapport de la directrice générale

La directrice générale, Anne-Marie Trudel, présente son rapport. Il est disponible dans le rapport annuel.

Anne-Marie remercie elle aussi les différents partenaires de la région dont l'appui aux nombreux projets du Salon est précieux. Elle mentionne, notamment, la Ville de Gatineau, Radio-Canada, l'UQO et les autres partenaires majeurs. Elle souligne également l'apport inestimable des nombreux bénévoles, des membres du conseil d'administration et de l'équipe qui fait un travail extraordinaire. Un merci spécial à Hugo Paquette, dont c'est la dernière année d'implication.

L'assemblée reçoit le rapport annuel de la directrice générale.

11. Ratification des actes des administratrices et des administrateurs

Résolution n° 9

Il est proposé par Estelle Desfossés appuyé par Jean Audet, que les actes des administratrices et des administrateurs pour l'année 2017-2018 soient ratifiés.

Adoptée à l'unanimité

12. Cotisation des membres

Résolution n° 10

Il est proposé par Guy Girouard, appuyé par Marc Haentjens, que la cotisation des membres du Salon du livre de l'Outaouais soit maintenue à zéro dollars (0 \$).

Adoptée à l'unanimité

13. Élection des administratrices et des administrateurs

Résolution n° 11

Il est proposé par Guy Girouard, appuyé par Micheline Manseau, qu'Hugo Paquette agisse à titre de président d'élection et Véronique Grondin agisse à titre de secrétaire d'élection.

Adoptée à l'unanimité

À la lumière des statuts de la corporation, six postes d'une durée de deux ans sont à combler et trois postes pour une durée d'un an. Le président d'élection ouvre la période de mises en candidature. Il accepte les mises en candidature pour les postes, lesquelles toutes conformes aux statuts pour les postes.

Les candidatures reçues tel que prévu aux statuts, *avant* l'ouverture de l'assemblée, sont :

Mandat de 2 ans :

- 1 poste représentant le milieu franco-ontarien | Marc Haentjens
- 1 poste de représentant du milieu de l'éducation | France Bolduc
- 2 postes d'administrateur/administratrice | Marie Boulet et Lise Guillemette

Mandat de 1 an :

- 1 poste d'administrateur/administratrice | Micheline Manseau

Aucune candidature supplémentaire n'étant déposée, les candidats sont tous élus.

Résolution n° 12

Il est proposé par Céline De Guise, appuyé par Hugo Thivierge, que tous les candidats soient élus.

Adoptée à l'unanimité

Les membres sont applaudis par l'assemblée.

Les postes suivants devront être cooptés par le conseil d'administration

Mandat de 1 an :

- 1 poste - Éditeur ou éditrice, diffuseur.e ou distributeur.e
- 1 poste - Administratrice ou administrateur

Mandat de 2 ans :

- 2 postes - Administratrice ou administrateur

Les membres du conseil d'administration pour l'année 2018-2019 sont :

Mandats se terminant en juin 2019	Mandats se terminant en juin 2020
Michel Côté — auteur	Marc Haentjens - Milieu franco-ontarien
Marie-Hélène Labory — Bibliothécaire	France Bolduc : Milieu de l'éducation
Francine Manseau — Bénévole	Marie Boulet - Administratrice ou administrateur
Hugo Thivierge — Libraire	Lise guillemette - Administratrice ou administrateur
Micheline Manseau — Administratrice ou administrateur	Poste à coopter - Administratrice ou administrateur
Poste à coopter — Administratrice ou administrateur	Poste à coopter - Administratrice ou administrateur
Poste à coopter — Éditeur ou éditrice, diffuseur.e ou distributeur.e	

14. Questions diverses

Il n'y aucune question inscrite à l'ordre du jour.

15. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Estelle Desfossés, appuyé par Jacques Gédéon, que la séance soit levée. Il est 20 h 30.

Véronique Grondin, secrétaire d'assemblée



13 juin 2018